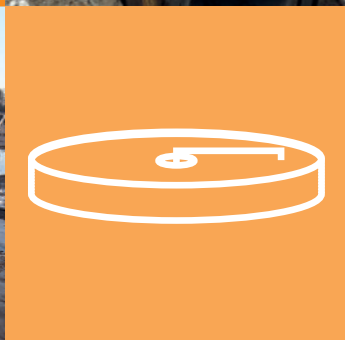
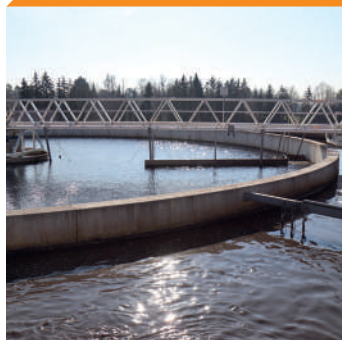
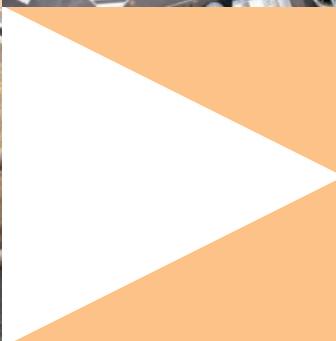
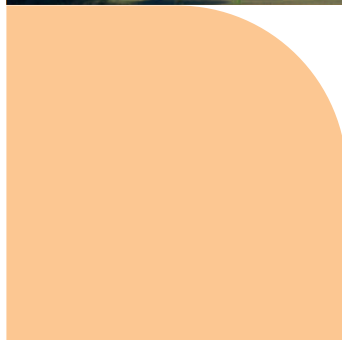


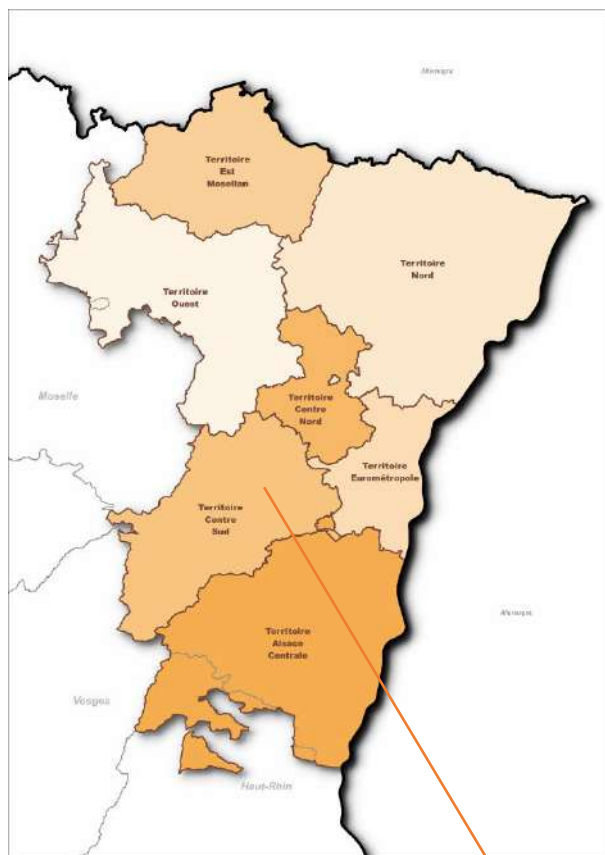
TERRITOIRE CENTRE SUD

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA RÉGION DE MOLSHEIM-MUTZIG





VOTRE COMMUNAUTE DE COMMUNES

CARTE D'IDENTITE DE VOTRE COMMUNAUTE DE COMMUNES
Nom : COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA REGION DE
MOLSHEIM-MUTZIG

Domaine : Assainissement

Membre du SDEA depuis : 08/04/1999

Nombre de communes : 16

Nombre de délégués : 14

Vos usagers

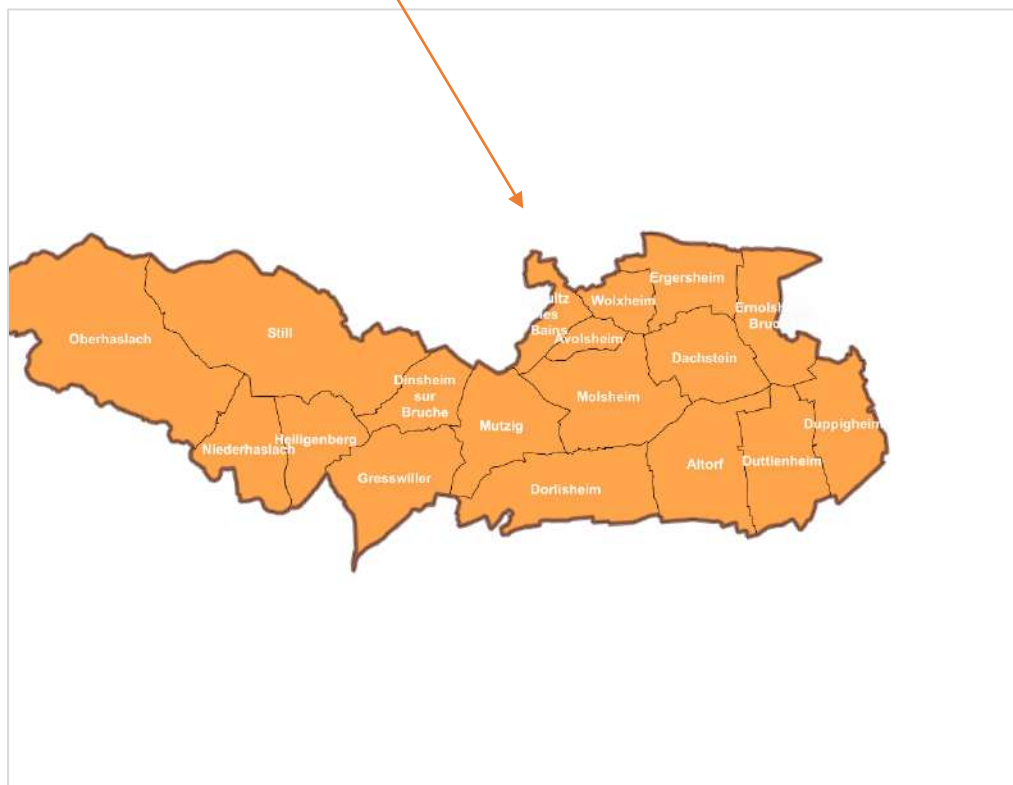
- 12 016 abonnés
- 40 523 habitants desservis

Vos volumes

- 1 966 874 m³ assainis
- 164 m³ assainis/abonné/an

Territoire : TERRITOIRE CENTRE SUD

Centre et Antenne de rattachement : Schiltigheim, Molsheim



VOTRE PATRIMOINE

CARACTÉRISTIQUES DES OUVRAGES

- 3 stations d'épuration
- 27 bassins d'orage
- 93 déversoirs d'orage
- 37 stations de pompage
- 275,865 km de réseaux communaux
- 32,87 km de réseaux intercommunaux
- 8 500 bouches d'égout

	CAPACITE	
	m³/jour	Equiv-hab
Molsheim	13 812	32 000
Duppigheim	8 100	18 000
Ernolsheim/Bruche	8 700	18 000

Indicateurs de performance	2022	2023	2024
Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées	92	92	92
Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées	97 %	97 %	97,8 %

VOS DONNÉES FINANCIÈRES

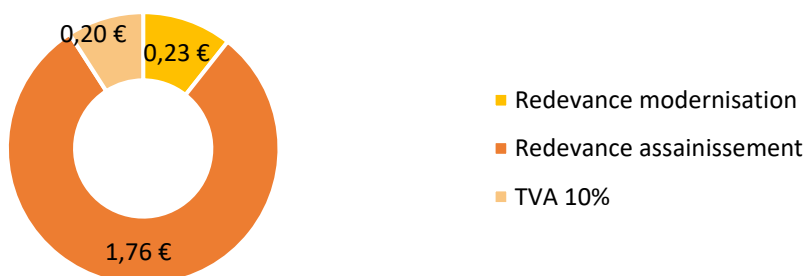
PRIX DE VOTRE ASSAINISSEMENT

Retrouvez ci-dessous les éléments constitutifs du prix de l'eau sur votre périmètre.

Prix de l'assainissement par m³ pour 120 m³ norme INSEE

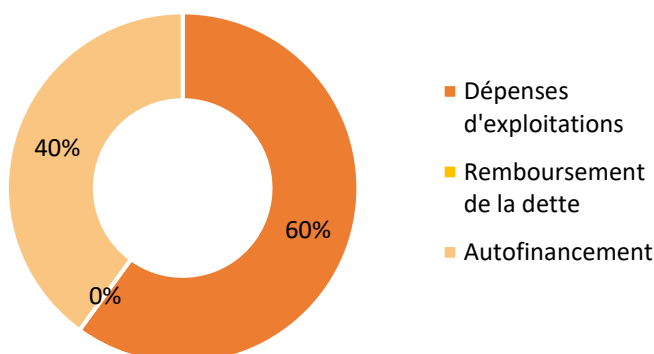
- Part fixe : 63 € HT/an
- Part variable : 1,23 € HT le m³
- Redevance assainissement du périmètre : 1,755 € HT par m³ pour 120 m³
- Prix du service assainissement, redevances Agence de l'Eau et TVA comprises : 2,187 € TTC par m³ pour 120 m³

Prix de l'assainissement par m³ pour 120 m³

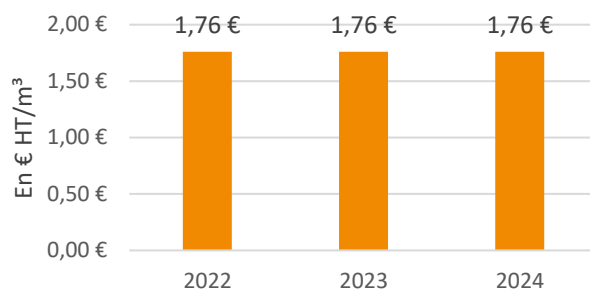


- Redevance modernisation
- Redevance assainissement
- TVA 10%

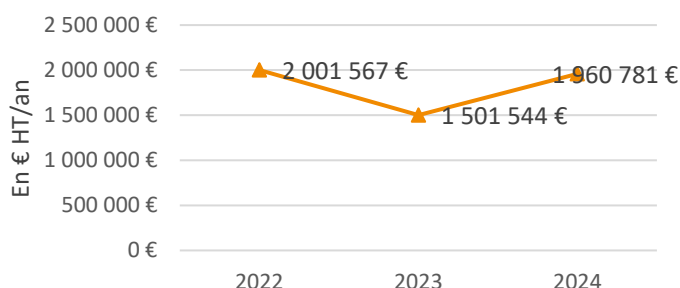
Affectation pour 100 € de recette



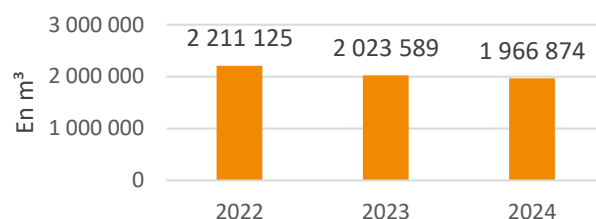
Evolution des tarifs de l'assainissement



Montant des investissements



Evolution des volumes assujettis à la redevance assainissement



Le prix moyen de l'assainissement du périmètre reste stable par rapport à 2023 à 1,76 € HT/m³ (selon norme INSEE de 120 m³). Les volumes assainis en 2023 s'établissent à 1 966 874 m³, légèrement inférieurs par rapport à 2022 – 56 715 m³ (- 2,8 %). Les investissements réalisés représentent un montant de 1 960 781 €.

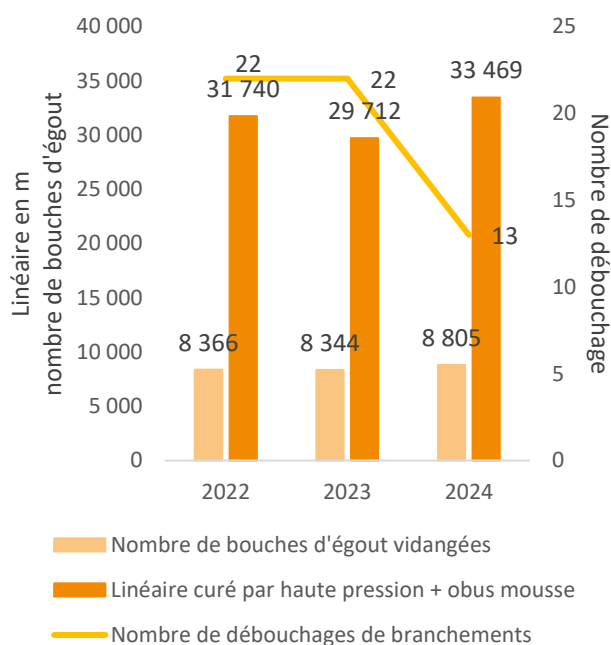
Indicateurs financiers	2022	2023	2024
Durée d'extinction de la dette de la collectivité	0 an	0 an	0 an
Capital restant dû	0 €	0 €	0 €
Taux d'impayés sur factures d'eau de l'année précédente	2,64 %	3,09 %	2,51 %
Montant des actions de solidarité	0 €/m³	0 €/m³	0 €/m³
Taux de réclamations global	0,10 ‰	0,10 ‰	0,06 ‰

Pour plus d'informations sur les redevances, vous pouvez consulter la note d'information annuelle de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse sur <http://www.eau-rhin-meuse.fr>

VOS RÉSEAUX D'ASSAINISSEMENT

TRAVAUX D'ENTRETIEN DE VOS RÉSEAUX

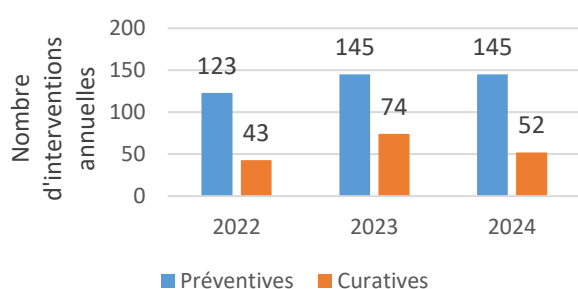
➤ L'entretien des réseaux communaux et intercommunaux



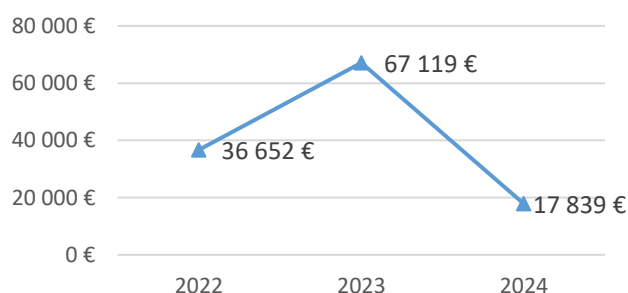
CHIFFRES CLÉS

- **159,04** tonnes de sables extraits du réseau
- **33,47** km de réseaux curés
- **10,84** % taux de curage
- **40** nettoyages de stations de pompage
- **8 805** bouches d'égout vidangées
- **13** débouchages de branchement
- **18** surverses équipées en autosurveillance

➤ L'entretien et exploitation des stations de pompage



➤ Renouvellement d'équipements sur stations de pompage





Indicateurs de performance	2022	2023	2024
Taux de débordement des effluents dans les locaux des usagers	0 %	0 %	0 %
Nombre de points de réseau de collecte nécessitant des interventions fréquentes de curage par 100 km de réseau	4	4	8
Indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées	30	30	110

Exploitation des réseaux et stations de pompage

Le nombre de stations de pompage a augmenté en 2024, suite à la prise en compte de la station de relèvement de Dinsheim-Sur-Bruche - rue du Général de Gaulle, mise en service en 2023.

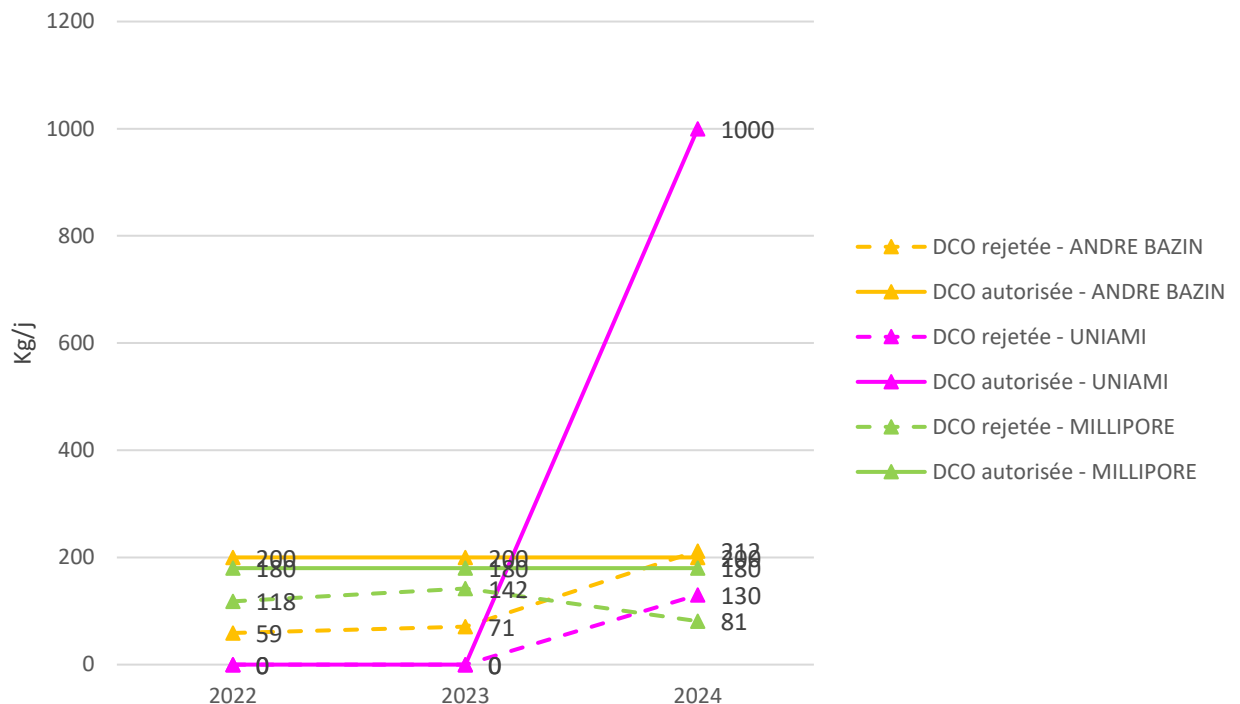
Le nombre de maintenances préventives sur les stations de pompage d'eaux usées est stable en 2024, tandis que le nombre de maintenances curatives a diminué. Cette diminution est liée à une baisse des dépannages des stations de refoulement de Dorlisheim - rue de la Commanderie et de Gresswiller - rue Simone Veil, ainsi que des bassins d'orage de Duppigheim - rue de la Rivière et de Duttlenheim - rue des Prés.

➤ Le Contrôle des Installations Privatives d'Assainissement (CIPA)

	2022	2023	2024
Domestiques	58	83	41
Assimilables Domestiques	3	1	0
Usagers non Domestiques	0	2	0
Total	61	86	41

INDUSTRIELS RACCORDÉS A VOS RÉSEAUX

Autorisation et charges rejetées



19 Industriels dont 3 (*) conventionnés avec le SDEA

Industriels

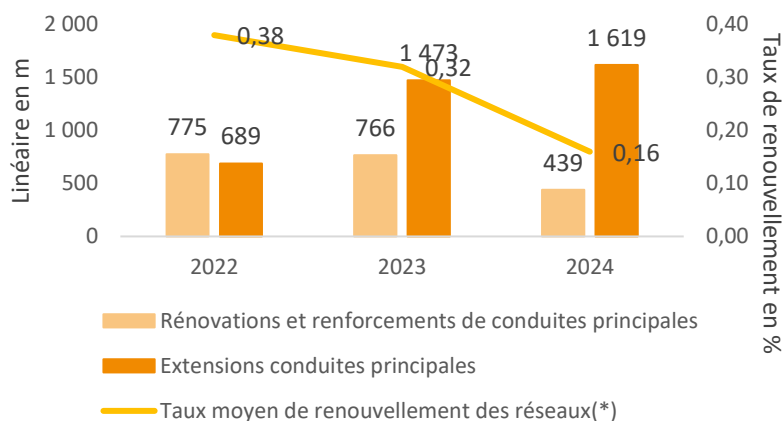
- 6ème Régiment du Matériel à Gresswiller
- Adapei à Duttlenheim
- Lohr à Duppigheim
- Europrocess à Duppigheim
- Bugatti Automobile à Dorsheim
- Iller Distribution à Molsheim
- Iller SAS à Altorf
- L&L Products à Altorf
- Les forges de l'alliance (anciennement Gouvy-Muller) à Molsheim
- Lorial (anciennement Costal) à Molsheim
- Lucien Doriath à Soultz Les Bains
- Mercedes-Benz à Molsheim
- Messier Bugatti à Molsheim
- Oerlikon Balzers à Duttlenheim
- Osram Lighting à Molsheim
- Star Autos à Duppigheim
- Sulzbad Site Thermal à Soultz Les Bains
- Millipore à Molsheim
- Umiami à Duppigheim

Industriels conventionnés :

- Umiami à Duppigheim : fabrication de filets végétaux. Les rejets ont représenté 1 185 EQ/HAB sans impact sur la station d'épuration.
- Millipore à Molsheim : collecte et traitement des eaux usées issues de la fabrication de produits pour la filtration, la séparation, la purification et l'analyse de fluides. Les charges et les volumes retenus sont l'addition de l'ensemble des quatre points de rejets concernés. Les rejets ont représenté 737 EQ/HAB sans impact sur la station d'épuration.
- Charcuterie Iller SAS à Altorf : collecte et traitement des eaux usées issues de la charcuterie. Les rejets ont représenté 1 925 EQ/HAB avec dépassement des charges en DCO sans impact sur la station d'épuration.

TRAVAUX D'INVESTISSEMENT SUR LES RÉSEAUX

Travaux de rénovation/extension de vos réseaux



Opération d'investissement sur réseaux et ouvrages

Plusieurs opérations ont été réalisées sur les réseaux d'assainissement sous la conduite de la Communauté de communes :

- Renouvellement réseau rue du 24 novembre, rue du Cimetière - Duttlenheim : 268 ml
- Renouvellement rue du Berger - Heiligenberg : 32 ml
- Renouvellement Ecole Schickele - Mutzig : 41 ml
- Chemisage rue de Saverne - Molsheim : 211 ml
- Chemisage rue d'Ernolsheim - Dachstein : 359 ml
- Extension ZA Activeum TR4 Altorf : 1594 ml

En 2024, il y a eu plusieurs opérations d'investissement sur les stations de pompage d'eaux usées :

- le remplacement des caillebotis de la station de refoulement d'Avolsheim rue du Stade
- le remplacement du poste de télégestion de la station de refoulement de Dachstein rue des Courlis
- le remplacement de la vanne d'isolement de la station de refoulement de Duppigheim rue du Calvaire
- le remplacement des gaines d'Ergersheim rue Neumatt
- le remplacement de la mesure de niveau de Gresswiller rue Simone Veil
- le remplacement de la pompe 1 de Molsheim rue du Dauphiné.

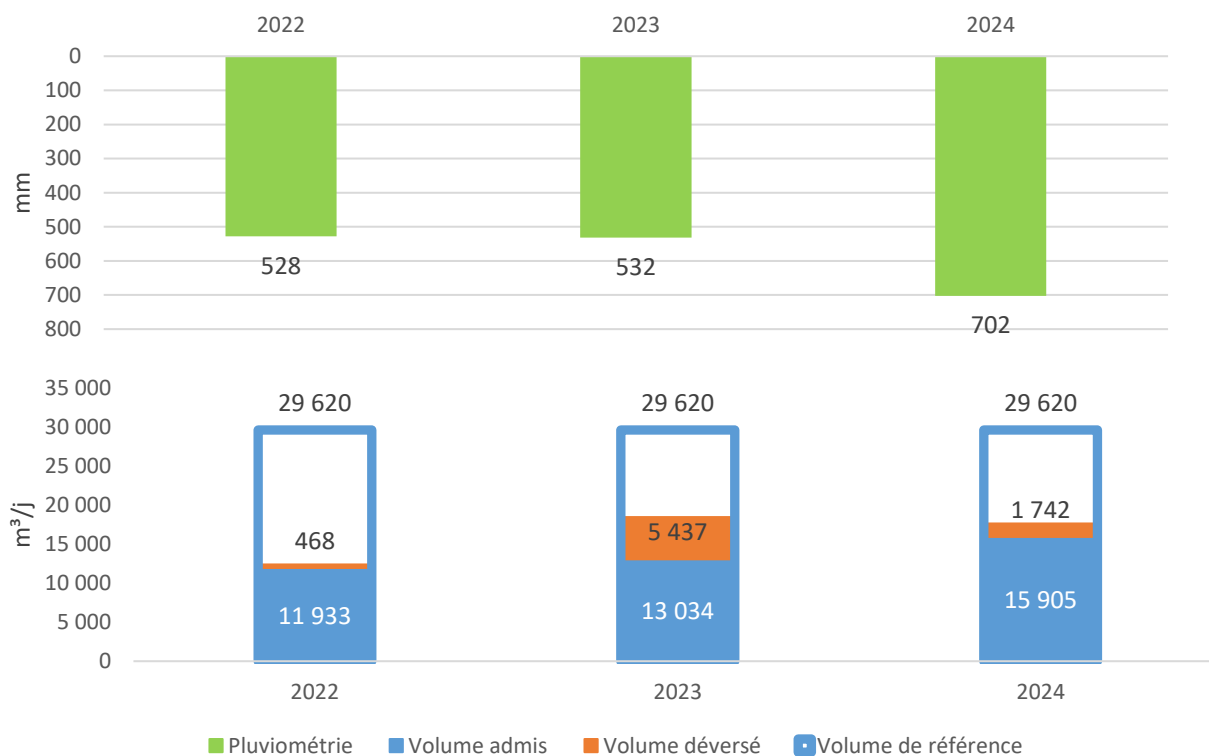
GESTION DES EAUX PLUVIALES URBAINES

Le SDEA accompagne les collectivités du périmètre pour sensibiliser et former les usagers et les agents techniques à la gestion durable des eaux pluviales. Les collectivités peuvent solliciter les équipes d'animation et d'ingénierie afin d'obtenir un accompagnement technique et administratif sur des projets de déraccordement, autant sur les bâtiments publics que sur les voiries. Des supports de communication adaptés à chaque collectivité peuvent aussi être proposés afin de sensibiliser les usagers sur le déraccordement à la parcelle et la réintégration des eaux de pluie dans le cycle naturel de l'eau.

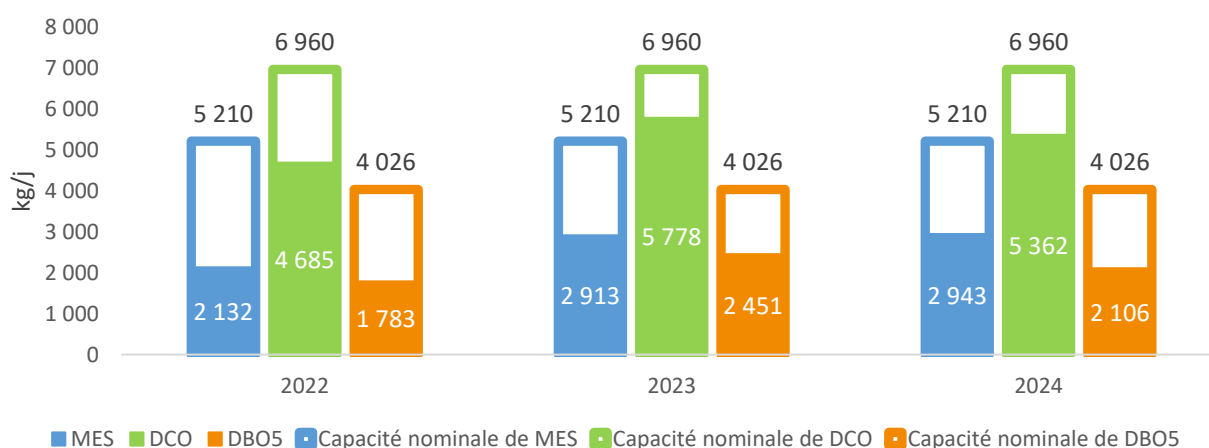
ÉPURATION DE VOS EAUX USÉES ET PLUVIALES

LA FILIÈRE EAU

➤ Évolution des débits moyens entrant sur la station



➤ Évolution des charges moyennes entrant sur la station



La charge hydraulique représente **54 %** de la valeur nominale, contre **70 %** pour la charge organique.



Station d'épuration	Taux de charge hydraulique	Taux de pollution	Taux de boues évacuées selon filière conforme
Duppigheim	36 %	50 %	100 %
Ernolsheim/Bruche	56 %	71 %	100 %
Molsheim	60 %	80 %	100 %

Station d'épuration	Nombre de bilans 24h	Nombre de bilans conformes *	Conformités des bilans	Charge de référence (DBO5 annuelle) (kg/an)
Duppigheim	49	48	98 %	178880
Ernolsheim/Bruche	44	42	95 %	478090
Molsheim	41	40	98 %	343142
Conformité des performances des équipements d'épuration (pondération à la charge de référence)	Indicateur P254.3		97 %	

* Conformité arrêté préfectoral

** Non concerné, < 2000 EH

Indicateurs	2022	2023	2024
Historique de la conformité des performances des équipements d'épuration. Indicateur P254.3	99 %	98 %	97 %



Conformité du système de collecte

Volume total déversé (m³) par an	2020	2021	2022	2023	2024	Moyenne
Duppigheim						
DO 1001 - Niedermatten - DUTTLENHEIM	12 567	17 413	14 415	7 781	26 931	15 821
DO 2001 - Rue des prés - DUTTLENHEIM	91 947	341	705	85	286	18 673
Volume total déversé (m³) A1	104 514	17 754	15 120	7 866	27 217	34 494
Volume total collecté (m³) A1 + A2 + A3	1 012 000	1 265 134	765 451	809 751	1 098 586	990 184
Ratio déversé (%) A1 / A1 + A2 + A3	9,4	1,4	1,9	1	2,4	3,2
					CONFORME	
Volume total déversé (m³) par an	2020	2021	2022	2023	2024	Moyenne
Ernolsheim/Bruche						
DO 10001 - Rue du Moulin - ERNOLSHEIM-SUR-BRUCHE	3 547	12 682	22 750	6 298	33 929	15 841
DO 2001 - Rue des Tuilerie (sur piste cyclable) - ERGERSHEIM	22 590	9 808	48 262	45 968	51 541	35 634
DO 7001 - Rue res Violettes - WOLXHEIM	11 448	4 106	3 864	770	5 080	5 054
Volume total déversé (m³) A1	37 585	26 596	74 876	53 036	90 550	56 529
Volume total collecté (m³) A1 + A2 + A3	1 293 133	1 738 486	1 386 682	3 210 932	2 246 901	1 975 227
Ratio déversé (%) A1 / A1 + A2 + A3	2,8	1,5	5,1	1,6	3,9	3
					CONFORME	



Volume total déversé (m³) par an	2020	2021	2022	2023	2024	Moyenne
Molsheim						
DO 1001 - Rue de Hermolsheim - MUTZIG	2 060	3 313	4 016	2 110	5 357	3 371
DO 1001 - Rue des Etangs - MOLSHEIM	16 657	24 736	17 557	3 967	22 613	17 106
DO 2001 - Rue des Remparts - MOLSHEIM	4 837	13 897	2 870	3 753	4 819	6 035
DO 2001 - Rue Luther - DORLSHEIM	7 942	18 778	6 034	4 855	12 787	10 079
DO 3001 - Rue des Jardiniers - MUTZIG	16	5	0	0	0	11
DO 3001 - Rue des Tanneurs - MOLSHEIM	6 148	9 791	8 045	5 666	14 087	8 747
DO 3001 - Rue Saint Jean - DORLSHEIM	25 662	24 265	27 849	23 436	27 226	25 688
DO 4001 - Etangs vers STEP - MOLSHEIM	40 626	71 674	39 354	30 696	57 078	47 886
DO 4001 - Rue de la Gare - DINSHEIM-SUR-BRUCHE	0	341	11 208	3 487	8 882	5 980
DO 5001 - Rue Saint Jacques - MUTZIG	25 104	22 699	20 783	12 493	29 730	22 162
DO 6001 - Rue Gibiert et route Industrielle Hardt - MOLSHEIM	61 678	40 333	21 735	16 191	34 505	34 888
DO 7001 - Rue des Jardiniers - MUTZIG	2 505	8 432	19 546	9 256	13 111	10 570
DO 7001 - Rue des Prés - DINSHEIM-SUR-BRUCHE	1 577	1 594	3 739	1 990	830	1 946
Volume total déversé (m³) A1	194 812	239 858	182 736	117 900	231 025	193 266
Volume total collecté (m³) A1 + A2 + A3	2 485 939	3 193 703	2 373 948	2 646 414	3 113 288	2 762 658
Ratio déversé (%) A1 / A1 + A2 + A3	7,3	7	7,1	4,3	6,9	6,5
					NON CONFORME	

ratio déversé < 5 % = conforme
ratio déversé > 5 % = non conforme

Bilan de fonctionnement et Travaux

1. Validation du dispositif d'autosurveillance et conformité des performances de traitement. Le dispositif d'autosurveillance a été validé cette année pour les trois stations, à la suite de l'audit réalisé après l'expertise technique menée en juin 2024. En raison des fortes précipitations de l'année 2024, de grandes quantités d'eau claire ont fortement dilué l'effluent entrant, ce qui a réduit les charges organiques. Par conséquent, les objectifs de rendement épuratoire imposés par l'arrêté préfectoral n'ont pas toujours été atteints pour les stations de Molsheim et Duppigheim. Cependant, les performances de traitement restent conformes aux exigences réglementaires, notamment celles définies par la DERU, l'arrêté ministériel du 21 juillet 2015 et l'arrêté préfectoral, pour ces deux stations. En revanche, la station d'épuration d'Ernolsheim-Bruche n'a pas respecté ces exigences. Lors du bilan d'autosurveillance du 29 avril 2024, des dépassements rédhitoires ont été observés sur les paramètres MES et DCO, ce qui a conduit à des résultats non conformes.

2. Gestion des eaux claires parasites et fonctionnement du déversoir. La station d'épuration d'Ernolsheim-Bruche peut rencontrer des difficultés de mesures sur le déversoir situé au point A2 en période de hautes eaux. En 2024, des volumes excessifs ont été constatés, avec un volume total collecté atteignant 24,9 %. Des investigations ont été lancées pour identifier les causes de ces surverses. Parmi les raisons identifiées, la montée des eaux (ouvrage noyé) a perturbé le taux de surverse, rendant la loi de déversement non applicable. Le schéma directeur prévoit de repenser la configuration du point A2 pour améliorer l'écoulement des eaux et réduire les risques de surverse à l'avenir.

Molsheim : Une amélioration notable a été observée, avec une réduction des volumes surversés par le déversoir en tête de la station (point A2). En 2024, le volume total surversé a atteint 1,9 %, contre 3,9 % en 2023. Toutefois, la police de l'eau a souligné que le nombre de jours de surverse restait trop élevé, bien que le volume total surversé soit respecté.

Duppigheim : Le taux de déversement au point A2, en amont de l'ouvrage, est de 1,8 %, bien en dessous du seuil réglementaire de 5 %.

3. Qualité du traitement de l'eau et gestion des dysfonctionnements. Aucun dysfonctionnement n'a impacté la qualité du traitement de l'eau dans les trois stations d'épuration cette année. Le suivi des équipements et des paramètres a permis d'assurer un fonctionnement optimal de la filière de traitement.

4. Analyse de la pollution traitée et évolution des performances. En 2024, la pollution organique traitée par les trois stations représente 54 % de la capacité nominale, tandis que la charge hydraulique atteint 70 % de cette capacité. En ce qui concerne le paramètre DBO5, qui est un indicateur clé de la pollution organique, la quantité de pollution traitée par les trois stations a atteint 35 100 équivalents habitants (EH). Ce chiffre représente une diminution d'environ 16 % par rapport à 2023, où la pollution traitée était de 40 850 EH. Cette baisse est principalement due aux fortes précipitations de 2024, qui ont dilué les charges polluantes et réduit l'efficacité du traitement.

5. Conformité du système de collecte.

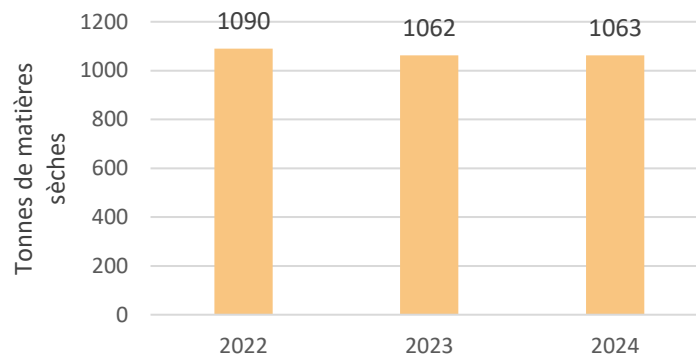
Les systèmes de collectes sont déclarés conformes pour les réseaux de Duppigheim et Ernolsheim-Bruche, avec des taux de déversements inférieurs à 5%.

Le système de collecte de Molsheim présente des taux de déversements significatifs, dus aux importants volumes d'eau transportés, conduisant à un taux de déversement supérieur à 5 %. Le schéma directeur assainissement et le plan d'action mis en place par la Communauté de Communes viseront à réduire ces surverses.

EXPLOITATION DES STATIONS D'ÉPURATION

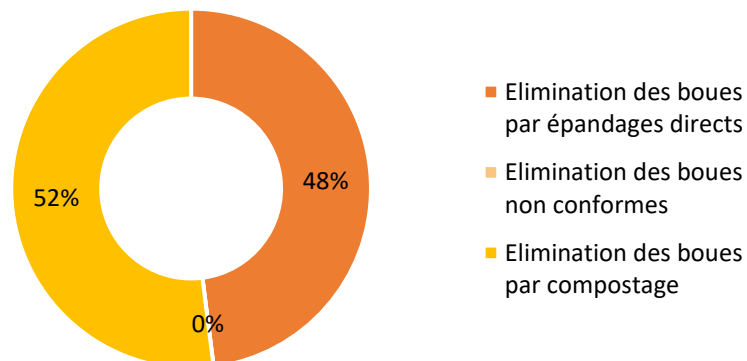
LA FILIÈRE BOUE

> Évolution pluriannuelle de la production de boues sur la station

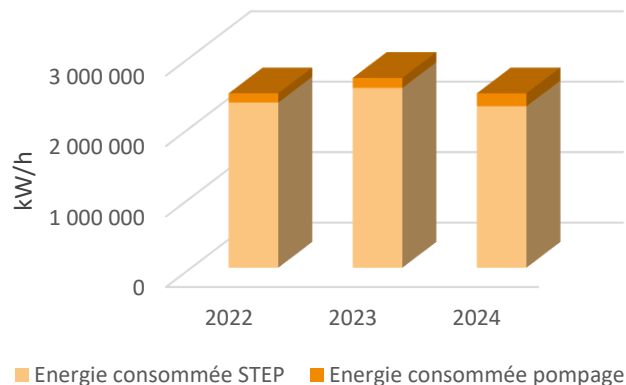
**À noter**

Valorisation des boues : En ce qui concerne la gestion des boues, 55 % de la production des trois stations d'épuration est valorisée en agriculture. À la station de Duppigheim, l'intégralité des boues est éliminée par épandage agricole, soit 100 % de la production. Quant aux boues des deux autres stations, elles représentent 45 % de la production totale et sont envoyées vers des plateformes de compostage externalisées, dans le cadre d'un marché public.

> Éliminations des boues



ÉNERGIE CONSOMMÉE

POUR POMPAGE (PPEU) ET STATION
D'EPURATION (STEP)

À noter

Consommation électrique et gestion de l'énergie : La consommation électrique du système d'assainissement a diminué de 11,37 %, retrouvant ainsi des niveaux similaires à ceux de l'année 2022.

La consommation électrique des stations de pompage a augmenté en 2024. Cette augmentation est liée à la hausse de la pluviométrie, ce qui a entraîné une augmentation des volumes d'effluents à pomper, et un temps de fonctionnement plus long des pompes.

VOTRE ACTUALITÉ

ZOOM SUR TRAVAUX EFFECTUÉS ET À VENIR

En 2024, un Schéma Directeur Assainissement a été réalisé par le Bureau d'Etudes du SDEA portant sur les réseaux communaux et intercommunaux du système d'assainissement de la station d'épuration d'Ernolsheim-Bruche. Cette étude a permis de répondre aux différents enjeux de conformité du système et de proposer un programme de travaux hiérarchisé et chiffré.

Les principaux aménagements proposés pour répondre aux exigences réglementaires sont :

- le réaménagement du réseau en amont de la station d'épuration au niveau du DO5001 (A2) d'Ernolsheim-Bruche,
- la requalification de débit des postes de pompes intercommunaux;
- l'optimisation de certains bassins régulateurs de débits / déversoirs d'orage;
- la suppression des surverses du réseau pluvial vers le réseau unitaire;
- la réalisation d'inspection caméras et l'élimination des eaux claires parasites.

Une campagne de mesures et recherche d'ECP a été réalisée par la CCRMM à l'échelle des trois systèmes d'assainissement. Dans ce cadre, des inspections caméras doivent être engagées.

La politique SDEA pour un accès social à l'eau

Le SDEA accompagne ses usagers vers une meilleure maîtrise de leur budget eau grâce à sa politique sociale. Un correspondant solidarité oriente les usagers en difficulté vers les aides existantes, en partenariat avec la Collectivité Européenne d'Alsace. Tout ménage aux revenus modestes (allocataires CAF, bénéficiaires des minimas sociaux, allocataires RSA ayant des difficultés à payer ses factures d'eau...) peut bénéficier d'une aide personnalisée et adaptée à sa situation, à travers un dispositif de proximité articulé autour des UTAMS (Unités d'Actions Médico-sociale) en territoires, et des élus locaux. En se basant sur les préconisations émises par l'UTAMS de secteur, les élus de proximité décident de l'orientation du dossier vers un échelonnement des dettes, ou l'annulation partielle ou totale, à titre social, des créances.

Une mobilisation exceptionnelle du SDEA face aux inondations en Alsace du Nord

Le 17 mai 2024, des épisodes pluvieux soutenus se sont succédés avec des cumuls de hauteur de pluie très importants dans le nord du Bas-Rhin et en particulier à Soufflenheim (de l'ordre de 110 mm sur la seule journée). L'occurrence de cette pluie est caractéristique d'une pluie centennale.

Les équipes du SDEA se sont mobilisées à la fois sur les problématiques d'inondation, d'assainissement et d'eau potable. Certains débordements sur la voirie ont été constatés et les équipes du SDEA sont intervenues pour répondre aux sollicitations des usagers et mettre en place des moyens exceptionnels de délestage des réseaux. Ce sont plus de 50 personnes qui se sont relayées jour et nuit dans des conditions dégradées pour mettre en avant toute la palette de savoir-faire du SDEA au service des citoyens.



L'ENGEES, FEP et le SDEA s'allient pour former et recruter

En présence de Frédéric PFLIEGERSDOERFFER, Président du SDEA, Christophe LIME, Président de FEP, et Jean-Marc WILLER, Directeur de l'ENGEES ont concrétisé en mai 2024 un partenariat par la signature officielle d'une convention qui permettra d'engager une palette d'actions en commun, notamment :

- Valoriser les métiers de la Gestion Publique de l'Eau auprès des étudiants de l'ENGEES pour attirer et former de nouveaux talents,
- Collaborer sur des projets de recherche et de développement de l'innovation pour des réponses ambitieuses aux défis de la transition écologique du 21ème siècle.



Rejoignez-nous sur les réseaux sociaux !

Chaque jour, suivez toute l'actualité du SDEA et découvrez de nombreuses informations pratiques ou insolites relatives à l'univers de l'Eau → sdea.fr



Une nouvelle approche intégrée du cycle de l'eau à Herbsheim-Benfeld

Le 22 mars dernier, journée mondiale de l'eau, était inaugurée, en présence de nombreux élus et de Jean LAUNAY, Président du Comité national de l'eau, la station d'épuration d'Herbsheim, ouvrage de nouvelle génération et d'un genre inédit en France.

La réalisation de cet ouvrage s'inscrit aussi dans la mise en œuvre conjointe, entre la CC du Canton d'Erstein et le SDEA, d'un plan climat autour d'un programme d'actions et d'une stratégie au long cours de réduction des besoins énergétiques du territoire, d'accroissement de la part d'énergies renouvelables et plus largement de renforcement des réponses concrètes aux risques climatiques et de pollutions.

La conception de cet ouvrage, d'une capacité de 27 000 équivalents-habitants, intègre la production d'une énergie verte locale par l'intermédiaire d'un méthaniseur alimenté par les boues d'épuration, les graisses et un substrat innovant, la Silphie, permettant d'assurer parallèlement la protection de la ressource en eau : une approche totalement intégrée du cycle de l'eau qui constitue une première en France.



Rejoignez-nous sur les réseaux sociaux !

Chaque jour, suivez toute l'actualité du SDEA et découvrez de nombreuses informations pratiques ou insolites relatives à l'univers de l'Eau → sdea.fr



GLOSSAIRE

LISTE DES ABRÉVIATIONS ET DÉFINITIONS

- **EU** : Eaux usées
- **PPEU** : Station de pompage EU
- **STEP** : Station d'épuration
- **TMS** : Tonnes de matière sèche (quantité de boues sans l'eau qu'elles contiennent)
- **MES** : Matières en suspension
- **CIPA** : Contrôle des Installations Privatives d'Assainissement
- **DCO** : Demande Chimique en Oxygène
- **DBO5** : Demande Biologique en Oxygène à 5 jours
- **Capacité nominale** : Capacité de traitement théorique de la station pour un type de pollution donné
- **Auto-surveillance** : Mesure des rejets d'effluents par les déversoirs d'orage
- **Industriel conventionné** : Entreprises bénéficiant d'un contrat spécifique pour garantir le principe pollueur-payeur
- **Assimilables Domestiques** : Entreprises peu polluantes bénéficiant d'un régime de droit au raccordement spécifique
- **Usagers Non Domestiques** : Usagers devant bénéficier d'une autorisation spéciale afin de rejeter leurs eaux usées au réseau public du fait de leur caractère polluant

DÉFINITION DES INDICATEURS DE PERFORMANCE

source : <http://www.services.eaufrance.fr/observatoire/indicateurs>

- **Prix TTC du service au m³ pour 120 m³** : Prix moyen pour une consommation de 120 m³, toutes redevances des agences de l'État et TVA comprises.
- **Durée d'extinction de la dette** : Encours de la dette rapportée à l'épargne brute (déterminée par la différence entre recettes d'exploitation et dépenses d'exploitation).
- **Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées** : Indicateur sur 120 points mesurant un ensemble de bonnes pratiques de gestion des réseaux (élaboration et suivi des plans, gestion des interventions en temps réel...) – Voir la fiche descriptive complète sur le site : <http://www.services.eaufrance.fr/observatoire/indicateurs/p203.2b>.
- **Taux moyen de renouvellement des réseaux** : Moyenne sur les 5 dernières années sur la longueur des réseaux renouvelés ou rénovés par rapport à la longueur totale du réseau.
- **Taux de charge hydraulique** : Débit entrant par rapport à la capacité nominale de la station.
- **Taux de desserte des réseaux de collecte des eaux usées** : Pourcentage d'abonnés raccordables et raccordés au réseau d'assainissement, par rapport au nombre d'abonnés résidant en zone d'assainissement collectif.
- **Débit déversé dans le cadre de l'auto-surveillance en m³** : Débit annuel rejeté par les déversoirs d'orage de capacité supérieure à 2 000 équivalents-habitants
- **Indice de connaissance des rejets en milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées** : Cet indicateur permet de mesurer, sur une échelle de 0 à 120, le niveau d'implication du service d'assainissement dans la connaissance et le suivi des rejets directs par temps sec et par temps de pluie (hors pluies exceptionnelles des réseaux de collecte des eaux usées au milieu naturel (rejets des déversoirs d'orage, trop-pleins des postes de refoulement, des bassins de pollution...) – Formule de calcul: Voir la fiche descriptive complète - <http://www.services.eaufrance.fr/observatoire/indicateurs/p255.3>



➤ Liste des indicateurs et résultats

	Indicateurs descriptifs des services	
D201.0	Estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des eaux usées, unitaire ou séparatif	40 523
D202.0	Nombre d'autorisations de déversement d'effluents d'établissements industriels au réseau de collecte des eaux usées	19
D203.0	Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration	1 063 t MS
D204.0	Prix TTC du service au m ³ pour 120 m ³ (valeur au 01/01/2024)	2,19 € TTC
	Indicateurs de performance	
P201.1	Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées	98 %
P202.2	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées	92
P203.3 P204.3 P205.3	Conformité de la collecte des effluents/des équipements d'épuration/de la performance des ouvrages d'épuration aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006 (*)	ND
P206.3	Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes à la réglementation	100 %
P207.0	Montant des actions de solidarité	0 €/m ³
P251.1	Taux de débordement des effluents dans les locaux des usagers	%
P252.2	Nombre de points du réseau de collecte nécessitant des interventions fréquentes de curage par 100 km de réseau	8
P253.2	Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte des eaux usées	0,16 %
P254.3	Conformité des performances des équipements d'épuration au regard des prescriptions de l'acte individuel pris en application de la police de l'eau	97 %
P255.3	Indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées	110
P256.2	Durée d'extinction de la dette de la collectivité	0 an
P257.0	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente (**)	2,51 %
P258.1	Taux de réclamations	0,06 %

* non disponible, cet indicateur devant encore être défini et calculé par les services de l'Etat à la date d'édition du présent rapport
Les résultats les plus récents mis à disposition par les services de l'Etat peuvent être retrouvés à l'adresse suivante :
<https://www.assainissement.developpement-durable.gouv.fr/PortailAC/>

** ce taux est issu des recettes concernant l'année 2023, y compris émises en 2024, non encore entièrement perçues (même partiellement, suite à échelonnement ou mesures sociales par exemple) au 31/12/2024